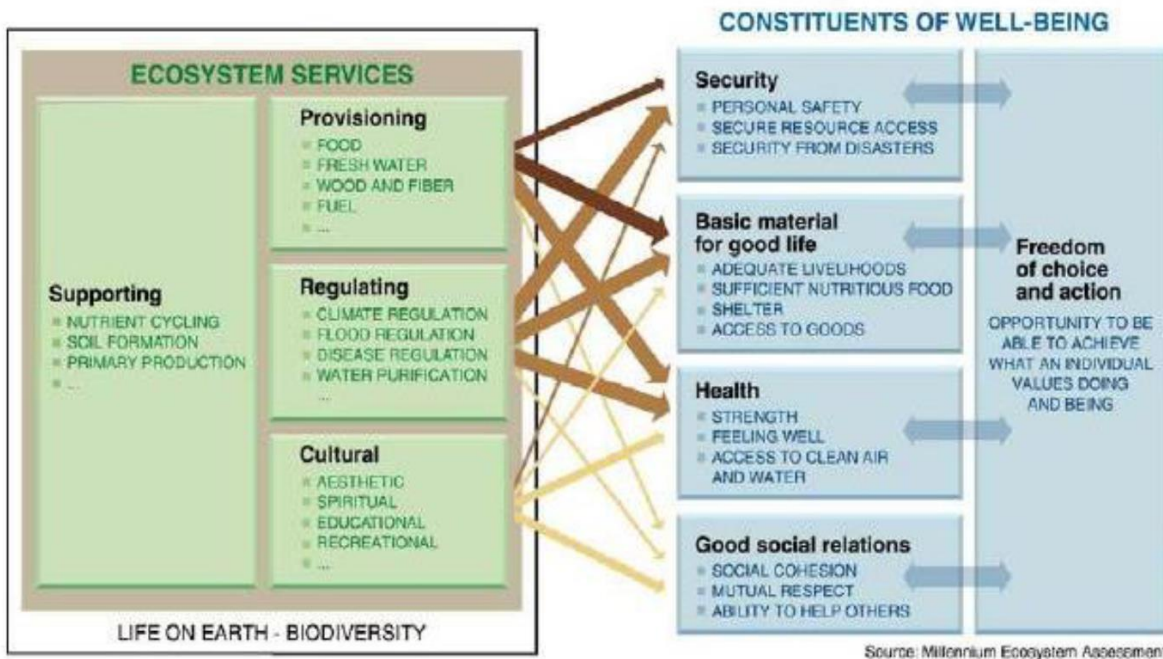
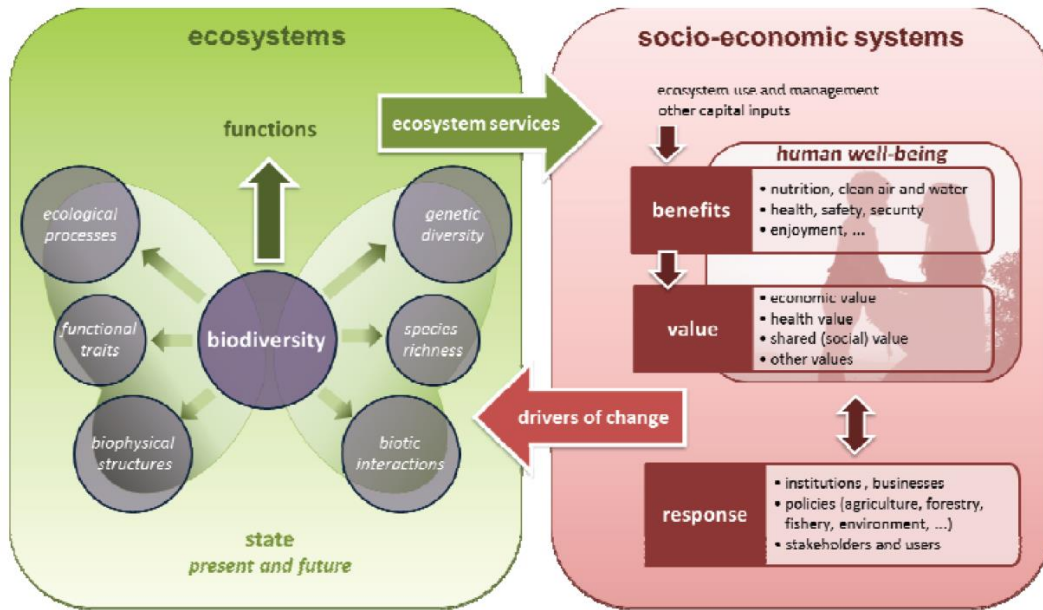


UN PRIX, POUR QUOI FAIRE ?

1) POUR INFORMER

. Les biens et Services Écosystémiques
Principes fondateurs :

MAES Conceptual Framework



Quelques exemples :

Approvisionnement :

Médicaments pour le traitement des cancers : la moitié des nouvelles molécules mises sur le marché ont été d'origine naturelle, dont 34% issues des plantes ces 30 dernières années. 68% des antibiotiques sont issus de la production de micro-organismes.

Le taux de service de la biodiversité à la santé publique est supérieur à 20 Milliards de dollars. Il est en croissance de 7% par an.

Soutien :

80% des plantes à fleur sont pollinisées par les insectes (majoritairement les abeilles, très menacées aujourd'hui). L'enjeu mondial des pollinisateurs est estimé à plus de 150 Milliards d'euros soit 10% de la valeur de la production alimentaire mondiale (Le Monde, 20/9/2008).

La contribution des vers de terre a été évaluée à 25 Milliards par an au niveau mondial.

Autres approches et controverses :

La « **Valeur Economique Totale** » :

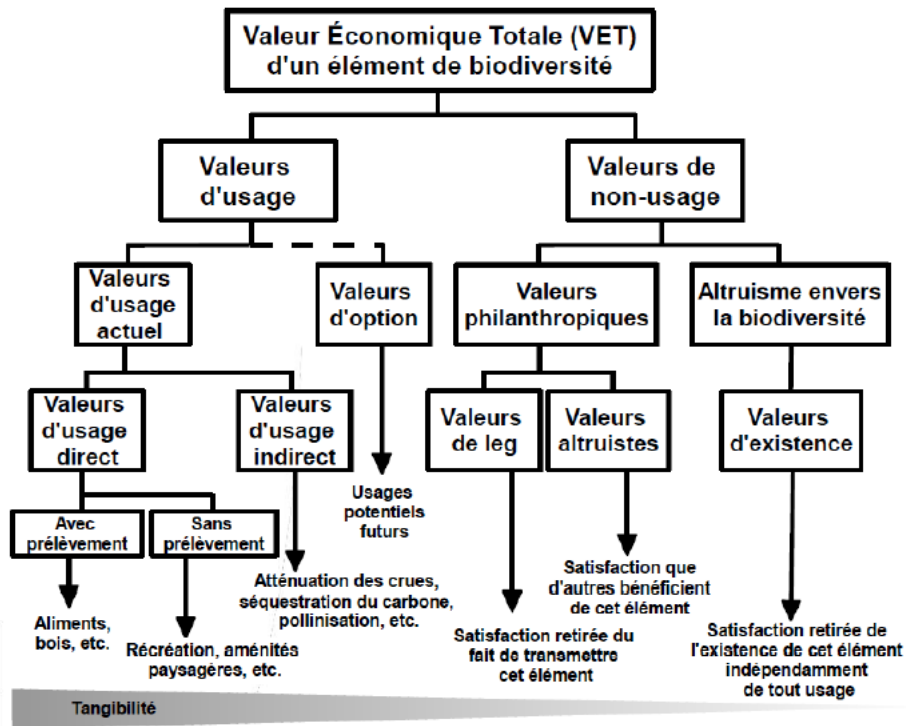
Concept théorique visant à fournir une mesure utilitaire globale de la valeur économique d'un actif naturel, support d'une pluralité d'intérêt.

Elle s'obtient par l'agrégation de différentes composantes comme la Valeur d'usage directe, indirecte, d'option, de non-usage, etc. Une solution peut résider dans l'utilisation d'enquêtes auprès des utilisateurs d'un bien naturel (Études contingentes).

Cette agrégation des différentes valeurs ne permet pas d'affirmer que la VET couvre l'ensemble des valeurs notamment celles qui sont intrinsèques ou de non-usage.

Robert Costanza l'avait estimé « seulement » à 33 000 Milliards de dollars par an ... en 1997, c'est tout de même à un niveau d'échelle comparable au PIB des pays de la communauté économique ! (Robert Costanza et al., « The Value of the world's ecosystem services and natural capital » Nature, n° 387, p 253-260, 1997.)

Figure 2.14 – Décomposition de la valeur économique totale



Source : adapté à partir de Chevassus-au-Louis et coll., 2009

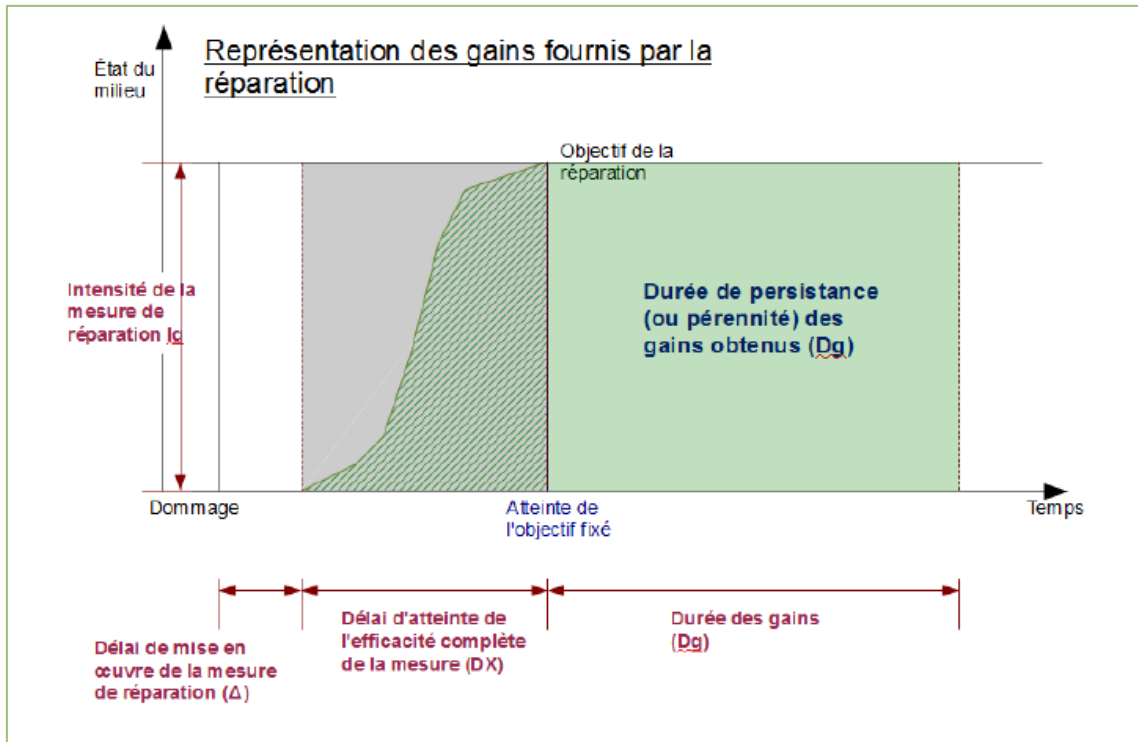
Le « Capital naturel » :

Cette métaphore désigne les stocks de ressources naturelles desquelles peuvent dériver les biens et services dont dépendent les sociétés humaines. En aucun cas le Capital naturel peut être associée à la valeur de la nature car **il ne prend pas en compte les valeurs intrinsèques.**

2) POUR CALCULER UN PREJUDICE :

a) Chiffrer des dommages écologiques de moindre gravité (Habitat Equivalency Analysis - Valeur / Valeur)

La **méthode HEA** définit le montant d'un dommage par les coûts des restaurations (primaires et compensatoires)



Source THEMA mai 2017, SEEIDD

Celle de **Valeur / Valeur** se rapporte aux coûts d'aménagements à réaliser (sur le site ou en dehors du site) pour créer un gain de Bien être de Services Ecosystémiques équivalent à la perte de services écosystémiques dues aux dommages. Exemple : 600 parties de pêche perdues.

On peut trouver un écart significatif entre ces deux méthodes.

Avantages/inconvénients des deux approches **distincts**

	Méthode HEA	Approche valeur-valeur
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> > Rapidité d'évaluation et restauration > Répond le mieux aux objectifs LRE = réparation en nature (écosystème dans sa globalité) 	<ul style="list-style-type: none"> > Méthode traditionnelle mieux connue (CAP, coûts transports, prix hédoniques, etc.)
Limites	<ul style="list-style-type: none"> > Repose sur grand nombre d'hypothèses > Manque d'application concrète – Pas de recul > Mobilisation forte de données scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> > Valeur anthropique de l'environnement > Risques sous-évaluation ou sur-évaluation de l'environnement

Source THEMA mai 2017, SEEIDD

b) Evaluer les préjudices écologiques graves (**Méthode d'Évaluation Biophysique**)

La méthode « MEB dommages graves » est plus précise dans la mesure où elle intègre des critères écologiques qui feront la qualité de la réparation proposée.

3) POUR ORIENTER LES POLITIQUES PUBLIQUES et les AGENTS ECONOMIQUES

Justifier des mesures fiscales ou tout autre instrument de régulation des marchés (Exemple : la RPLP en Suisse)

La redevance Poids Lourds en Suisse, effective depuis 2001 (RPLP), a été précédée :

- 1) *D'une consultation générale des populations notamment celles qui subissent les désagréments de l'extension de ce mode de transport.*
- 2) *D'un calcul poussé des externalités relatives à ces trafics : Accidents, Santé/pollution de l'air, Bruit, Nature et Paysages, Climat, Dommages provoqués aux Bâtiments, Pertes de Temps, Pertes de Rendements agricoles, Dégâts aux forêts, Qualité des Sols, ... et d'un calcul des flux qui a permis de proposer un ratio initial de 2,5 centimes par tonne-km. Le calcul de ces externalités est périodiquement tenu à jour.*
- 3) *D'une démonstration sans équivoque de la possibilité d'investissements permettant de réduire ces nuisances sans porter atteinte aux activités économiques et donc de modéliser une analyse Coûts/Bénéfices de ceux-ci.*

Annexe :

Externalités

Une externalité apparaît lorsque l'activité d'un **agent économique** (production ou consommation d'un bien ou d'un service) a un effet direct (positif ou négatif) sur le **bien-être** d'un autre agent, sans qu'il y ait pour autant de compensations financières entre eux. On parle de nuisance pour une externalité négative, et de gain pour une externalité positive.

Externalités environnementales

Une **externalité** est toujours au bénéfice ou au préjudice d'un tiers.

Par extension, l'environnement dans sa globalité, en dernier ressort, peut être assimilé à un tiers.

Ce sont par exemple les dommages environnementaux qui ne sont pas supportés financièrement par la chaîne de production et de distribution. Lorsque ce coût est pris en charge par le responsable direct de l'occurrence de l'impact il est internalisé. La part non internalisée du coût environnemental correspond au coût externe.

Capital naturel

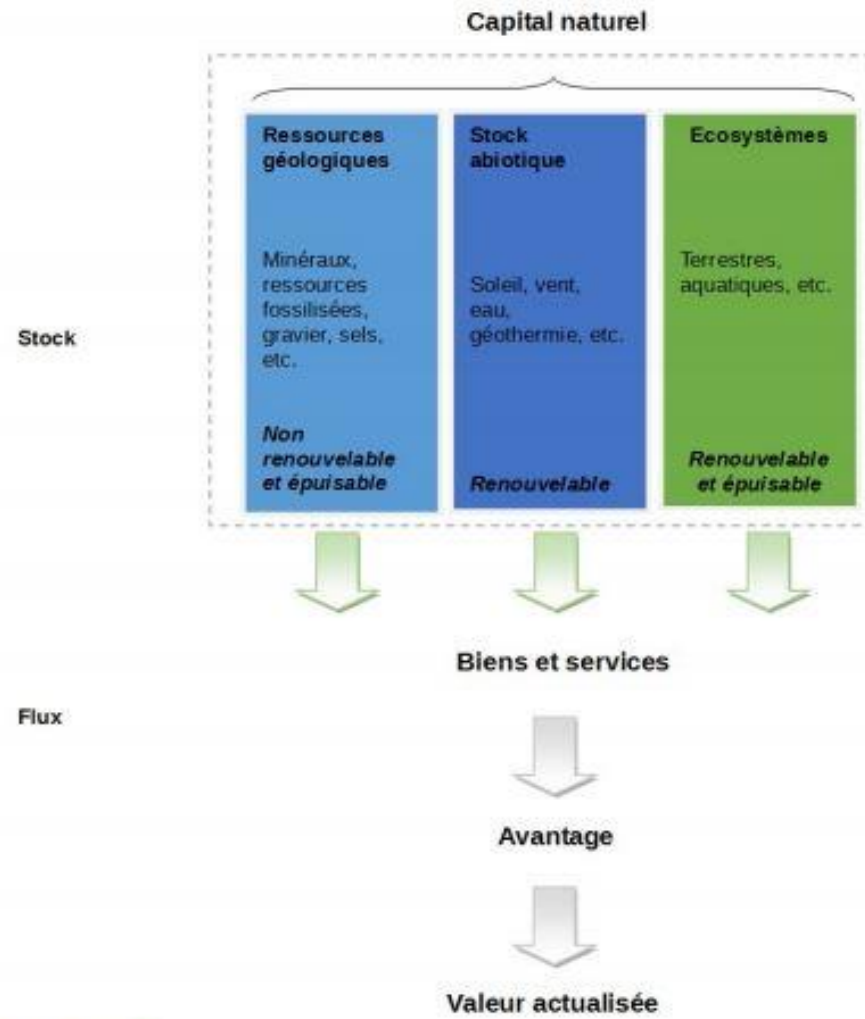
Cette métaphore désigne les stocks de ressources naturelles desquelles peuvent dériver les biens et services dont dépendent les sociétés humaines.

Il peut être décliné en quatre types :

- le capital naturel renouvelable (espèces vivantes, écosystèmes),
- le capital naturel non renouvelable (pétrole, charbon, diamants),
- le capital naturel récupérable (atmosphère, eau potable, sols fertiles)
- le capital naturel cultivé (agriculture et sylviculture)

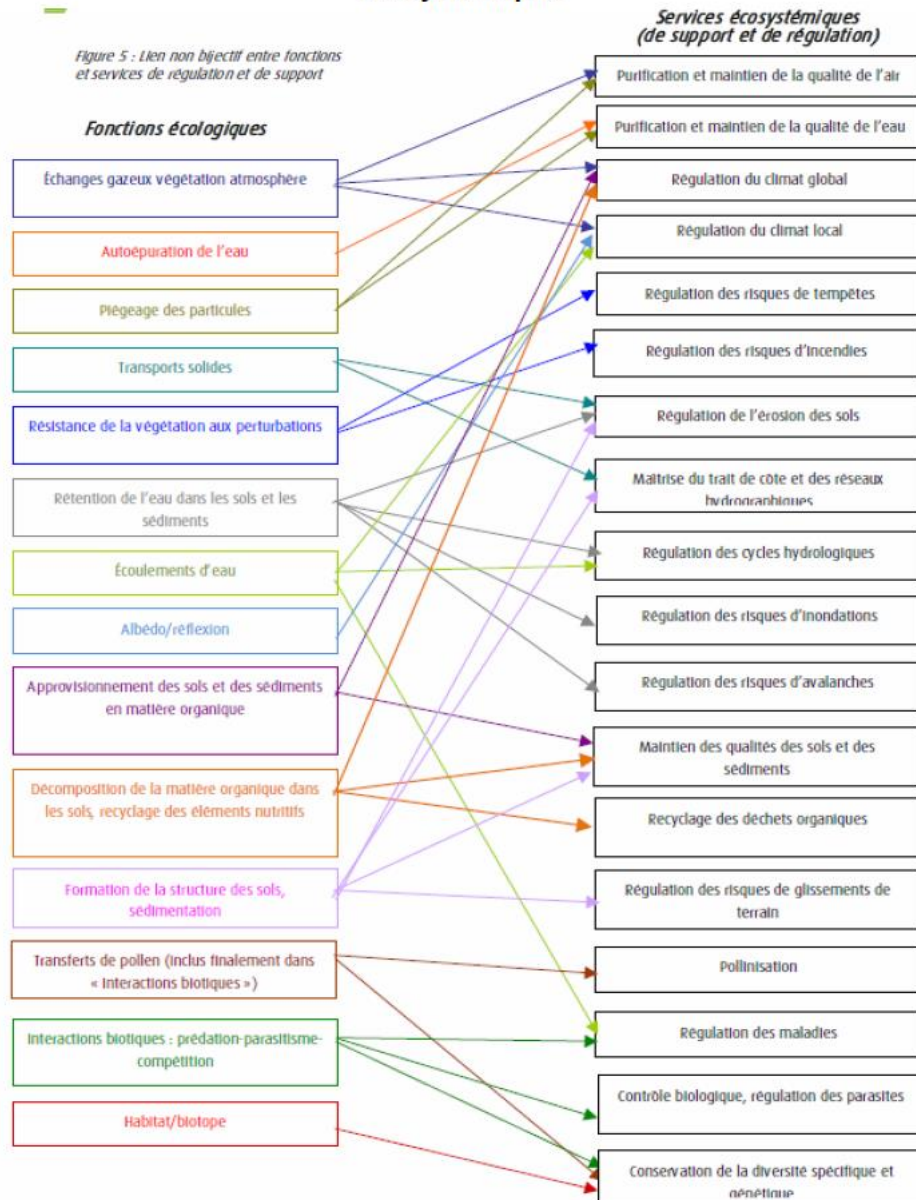
En aucun cas le Capital naturel peut être associée à la valeur de la nature car il ne prend pas en compte

les **valeurs intrinsèques**.



Source : adapté de MAES, 2012

Figure 2.8 – Relations entre certaines fonctions écologiques et certains services écosystémiques



Source : CGDD, 2010b

Bibliographie Fondation 2019

Notre Base Bibliographique

contient plus de 10 000 références issues de sources spécialisées

Pour accéder à des données chiffrées à des fins de Transfert de Bénéfices, nous vous recommandons d'utiliser la Base EVRI.